

Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T de Sénart/Fontainebleau - Site Sénart - UPEC - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

I.U.T de Sénart/Fontainebleau - Site Sénart - UPEC - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage (9898)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
I.U.T de Sénart /Fontainebleau - Site Sénart - UPEC - BUT - Gestion des entreprises et des administrations - en apprentissage (9898)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	1289	30

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	résultats académiques obtenus dans les différentes matières	bulletins de première et de terminale	Essentiel
	résultats obtenus aux épreuves anticipées de français	relevé du bac de français	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	qualités rédactionnelles (orthographe, grammaire, vocabulaire)	appréciations des enseignants sur les bulletins, lettre de motivation	Important
	acquis méthodologiques	appréciations des enseignants sur les bulletins	Important
Savoir-être	assiduité	bulletins et appréciations des enseignants	Très important
	investissement sérieux (travail, attitude et implication)	bulletin, appréciations des enseignants et fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation	lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagement	fiche avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Afin d'effectuer une première analyse et un pré-classement des candidatures, la commission d'examen des vœux a mis en oeuvre un premier traitement quantitatif des notes récupérées ou attribuées aux candidats. Ce traitement ne se substitue pas à la commission mais l'aide dans ses travaux. La commission s'est fondée sur ces éléments et sur les appréciations figurant dans les dossiers pour apprécier les mérites des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en oeuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nécessité de disposer d'un très bon niveau académique notamment sur les disciplines d'enseignement général.

Signature :

Lounès CHELGHOUM,

Directeur de l'établissement I.U.T de Sénart

/Fontainebleau - Site Sénart - UPEC